



Samuel Lepage

Associé

Montréal

slepage@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4238

Admission au barreau

Québec 2014

Faculté de droit

Université de Montréal

Samuel Lepage est un Associé au sein du groupe de litige à Montréal. Sa pratique couvre les domaines du litige civil et commercial, le litige immobilier, les litiges transfrontaliers et multijuridictionnels ainsi que les actions collectives.

Il a une grande expérience en matière d'actions collectives dans les domaines de la responsabilité du manufacturier, la protection de la vie privée, les troubles de voisinage et le droit de la concurrence. Il défend souvent des clients impliqués dans des actions collectives mettant en cause des produits pharmaceutiques et divers produits de consommation, et qui sont liées à des allégations de défauts de fabrication ainsi qu'à des réclamations en matière de protection des consommateurs. Avant de se joindre à McCarthy Tétrault, il a pratiqué le litige au sein d'un cabinet boutique spécialisé dans les actions collectives pour le compte des demandeurs.

Samuel a représenté ses clients devant la Cour suprême du Canada, la Cour d'appel du Québec et tous les tribunaux de première instance du Québec. Il a eu l'occasion de participer à de nombreux procès, tant en demande qu'en défense.

Il est aussi membre de l'équipe spécialisée en responsabilité médicale et il défend à ce titre des médecins impliqués dans des poursuites civiles.

Les mandats dont il s'est acquitté incluent :

- Représentation, tant en demande qu'en défense, de clients dans un grand nombre d'actions collectives;
- Défense de fabricants de produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux dans le cadre d'actions collectives multijuridictionnelles mettant en cause la responsabilité du fait du produit;
- Défense d'institutions financières dans le cadre d'actions collectives en matière de valeurs mobilières;

Samuel Lepage

Associé

Montréal

slepage@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4238

- Représentation d'un développeur de parcs éoliens dans le cadre d'une action collective liée à des allégations de troubles de voisinage;
- Représentation de propriétaires immobiliers dans le cadre de recours pour vices cachés;
- Représentation de locateurs et de locataires dans le cadre de litiges en matière de baux commerciaux;
- Représentation de propriétaires immobiliers dans le cadre de litiges pour vices de construction et malfaçons impliquant des entrepreneurs en construction et des professionnels;
- Représentation d'entrepreneurs en construction dans le cadre de litiges hypothécaires;
- Défense de nombreux médecins impliqués dans des poursuites civiles.

Il a obtenu un baccalauréat en droit (LL. B.) de l'Université de Montréal où il a participé au réputé concours national de plaidoirie en droit administratif Laskin, édition 2013. Pendant son baccalauréat, Samuel a également travaillé au sein de la prestigieuse maison d'édition juridique Thémis, sous la direction du professeur Didier Lluelles. Il a eu l'occasion de participer à la mise à jour de certains ouvrages de doctrine, dont le traité *Droit des obligations* des auteurs Lluelles et Moore. Il a également contribué à la cinquième édition de l'ouvrage *Defending Class Actions in Canada*, publié par LexisNexis.

Il a été admis au Barreau du Québec en 2014.

Prix et distinctions

Best Lawyers in Canada

Ones to Watch: Corporate and Commercial Litigation

Best Lawyers in Canada

Ones to Watch: Class Action Litigation

Samuel Lepage

Associé

Montréal

slepage@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4238

Best Lawyers in Canada

Ones to Watch: Real Estate Law

Mandats récents

- **Sanofi retire volontairement Zantac du marché**

11 mai 2023

Publications récentes

- **Commentaire sur la décision Bernard c. Collège Charles-Lemoyne de Longueuil inc. – Liberté d’expression et droit d’exclusion**

10 octobre 2023

- **Le gouvernement propose des changements à la Loi sur la protection du consommateur pour interdire l’obsolescence programmée**

21 juin 2023

- **Perspectives 2022 pour le secteur de l’énergie**

22 février 2022

- **Appel en garantie et action collective - La Cour supérieure permet un recours récursoire anticipé contre plus de 150 parties Introduction**

20 août 2021